



Module : outils d'évaluation et mesures de remédiations adéquates

PROFESSEURE ENCADRANTE:
Mme.BELHADDIOUI

SÉANCE 8

- Les outils et les grilles d'évaluation
- La correction et la régulation
- La remédiation

1. Introduction : rôle et enjeux de l'évaluation en FLE au Maroc

- L'évaluation n'est pas seulement un contrôle : elle sert à accompagner l'apprentissage, à diagnostiquer les difficultés, et à mesurer les acquis.
 - L'évaluation doit tenir compte :
 - Des objectifs officiels (compétences langagières et communicationnelles, culture francophone).
 - De la diversité des élèves/apprenants : niveau, âge, parcours antérieur, autonomie.
 - Du cadre CECRL pour harmoniser les niveaux et les compétences évaluées.
- « L'évaluation est au cœur de l'acte pédagogique et doit être considérée comme un levier pour améliorer l'enseignement et favoriser la réussite des apprenants » (Meirieu, 2024, p.112).

Compétences à évaluer en FLE



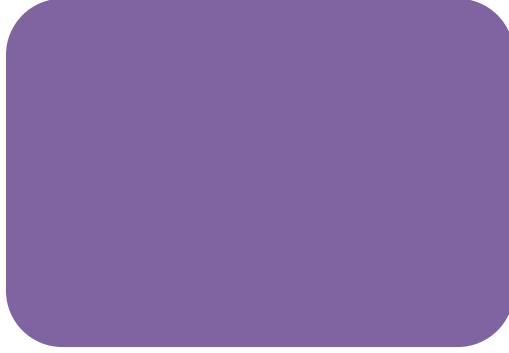
Compétences
linguistiques



Compétences
communicationnelles



Compétences
culturelles et
pragmatiques



Compétences
méthodologiques et
transversales

- Outils et grilles d'évaluation en FLE

- QCM, exercices structuraux
- Production écrite : rédaction, synthèse
- Jeux de rôle, tâches orales
- Portfolio et journal d'apprentissage
- Grilles critériées CECR
- Auto-évaluation et co-évaluation

 *(Voir document)*

- Les types de questions dans un outil d'évaluation en FLE

- La conception d'un outil d'évaluation (test, contrôle, activité) nécessite de choisir **les types de questions adaptés** aux compétences visées.
- Chaque type a ses **avantages**, ses limites et son usage spécifique selon le contexte (primaire, secondaire ou universitaire).

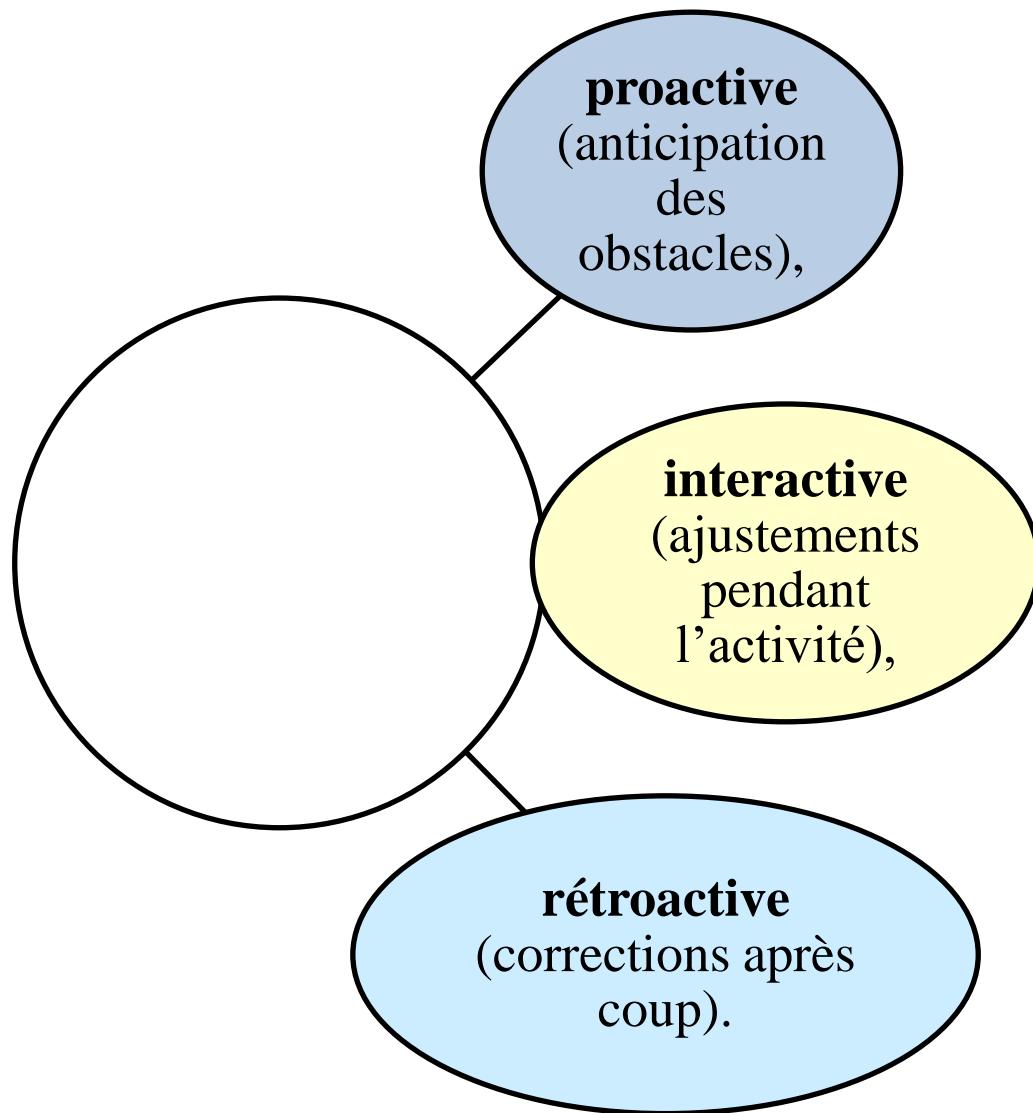
 *(Voir document)*

- **Points clés pour choisir les types de questions**
 1. Identifier clairement **la compétence évaluée** (grammaire, vocabulaire, compréhension, expression, interaction).
 2. Assurer **l'adéquation avec le niveau de l'apprenant** (CECR : A1 → C2).
 3. Varier les types de questions pour **réduire la monotonie et favoriser la mobilisation de différentes compétences**.
 4. Prévoir des **critères de correction et des grilles adaptées** selon le type de question.

- Le processus d'évaluation des apprentissages : correction et régulation

- Le processus d'évaluation des apprentissages doit intégrer la correction et la régulation.
- Généralement faite par l'enseignant, la correction peut être confiée à l'apprenant lui-même (auto-correction) ou à ses pairs (co-correction).
- Quant à la régulation, celle-ci est définie comme une **forme d'évaluation formative qui vise à ajuster en temps réel l'enseignement et l'apprentissage**, par des retours fréquents, des prises d'information continues et des rétroactions constructives.
- Selon **Perrenoud (1998)**, l'évaluation régulatrice consiste à « recueillir, analyser et exploiter des informations pertinentes pour guider l'action pédagogique » (p.79). Elle n'est pas un moment isolé, mais un processus intégré à la dynamique de classe.
- L'évaluation régulatrice = un mécanisme qui accompagne l'apprentissage en continu et favorise le développement de l'autonomie par l'autoévaluation et l'évaluation par les pairs.

- Allal (1993, p. 241) précise que la régulation peut être :



- La correction

- La correction = un processus au cours duquel, l'examineur « contrôle la composition d'une épreuve et lui attribue une note (avec rectification des fautes). » (Leif, 1989).
- La correction = le processus qui consiste à vérifier dans quelle mesure l'apprenant a réussi l'épreuve.
- Corriger = compenser une déficience, combler un manque ou une insuffisance, réduire l'écart entre l'objectif pédagogique poursuivi et les compétences réalisées.

- Quelles sont les caractéristiques d'une bonne correction?

- Claire
- Immédiate
- Régulière
- Commentée
- Individualisée
- Positive
- Orientée vers l'avenir
- Justifiée
- Éducative

- Les instruments pour la correction

La fiche critériée	La grille commentée	La feuille de correction
<ul style="list-style-type: none">- peut être utilisée dans une perspective d'évaluation formative ou sommative.- Dans une perspective d'évaluation formative, la fiche critériée se prête bien à l'auto-évaluation ou à une inter-évaluation par les apprenants.- Dans un cadre sommatif, c'est l'enseignant qui fait la correction lui-même.- La fiche critériée fait appel à des critères pour l'évaluation d'une production. Chaque critère est évalué à partir d'indices ou d'indicateurs.- Sur la fiche, l'enseignant coche la ou les cases où les indicateurs sont mentionnés. Il évalue, par la suite, dans la colonne appropriée, chacun des critères selon un système de cotation ou de notation prédéterminé.	<p>Dans cette grille, on retrouvera :</p> <ul style="list-style-type: none">• des observations les plus courantes que l'enseignant est amené à faire quand il évalue les productions des apprenants;• des commentaires associés à ces observations;• un code ou des symboles pour identifier ces commentaires. <p>En fin d'élaboration, il faut distribuer une copie de la grille à chaque apprenant en début de cours de façon à ce que ceux-ci sachent comment et à partir de quels critères leurs productions seront évaluées.</p>	<p>ressemble à la grille commentée. La feuille de correction se présente comme une liste des principaux critères de correction utilisés, chacun étant numéroté et noté qualitativement (+, -, + -, - +). L'enseignant peut prévoir un barème de points alloués à chaque symbole de citation. L'enseignant coche à l'endroit approprié l'évaluation qu'il fait du travail de l'apprenant selon les critères concernés.</p> <ul style="list-style-type: none">- présence ou non des commentaires de l'enseignant.

- La remédiation

- Dans le Dictionnaire de « Pédagogie: dictionnaire des concepts clés (2001), la remédiation = un mot qui a la même racine que remède, et qui, dans le domaine de l'action, est synonyme d'action corrective ou mieux, de régulation.
- En pédagogie, la remédiation = un dispositif plus ou moins formel qui consiste à fournir à l'apprenant de nouvelles activités d'apprentissage pour lui permettre de combler les lacunes diagnostiquées lors d'une évaluation formative.
- La remédiation scolaire = une pratique intrinsèquement liée au processus d'enseignement-apprentissage et à l'évaluation ; elle constitue un des leviers à actionner pour créer les conditions de réussite de chaque apprenant. Dans la perspective d'une pédagogie différenciée qui est une démarche d'éducation permettant de faire face aux difficultés d'apprentissage, la remédiation se positionne comme un outil puissant de gestion de la réussite scolaire.
- La remédiation = la suite logique de l'activité d'évaluation. Elle permet de résoudre des difficultés d'apprentissage repérées au terme de l'évaluation.

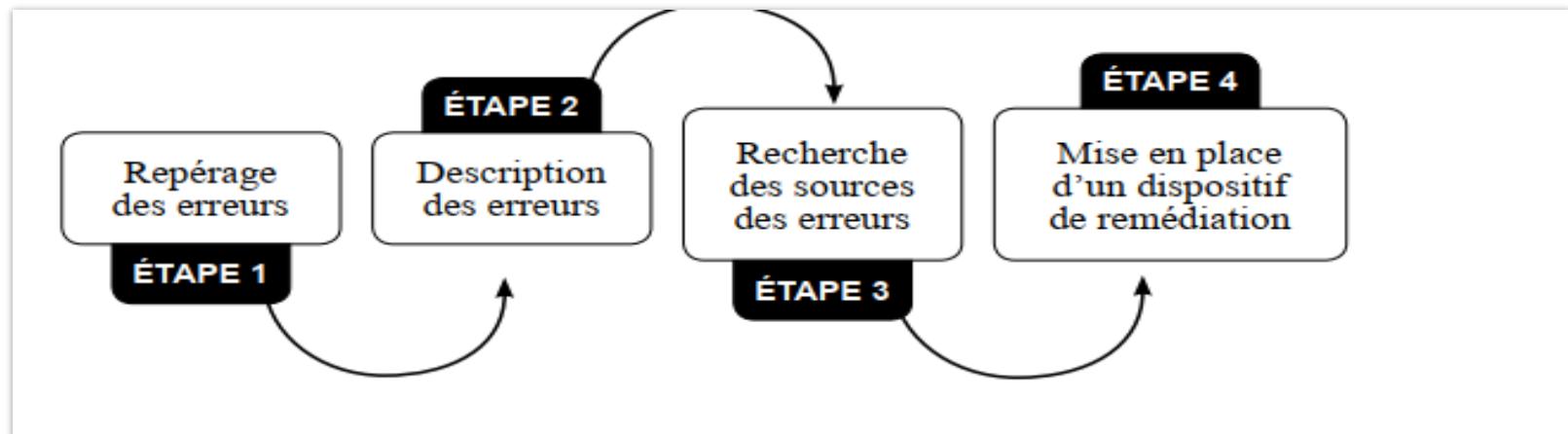
- La remédiation scolaire est un moyen d'aider chaque apprenant à surmonter ses difficultés d'apprentissage.
- Dès lors, le respect des caractéristiques de chacun des apprenants devient une condition d'un enseignement démocratique et équitable. Pour ce faire, il est important de combler immédiatement les lacunes mises en évidence grâce à l'évaluation en apportant une aide adaptée aux difficultés particulières rencontrées par un ou plusieurs élèves c'est-à-dire intervenir en proposant une seconde « médiation » (Deschaux, 2003).
- La remédiation qui est un moyen pédagogique permettant de pallier les lacunes devient une stratégie efficace de mise en œuvre de l'aide scolaire. Elle est un processus d'identification des erreurs faites par les élèves dans leurs productions dans le but de leur proposer de nouvelles activités et démarches d'apprentissage visant à combler les lacunes détectées lors d'une évaluation diagnostique ou d'une évaluation formative.

- Les formes de remédiation

La remédiation différée	La remédiation immédiate
<p>Quand la remédiation est élaborée et mise en œuvre en dehors de la situation d'enseignement-apprentissage, elle est dite différée.</p> <p>Elle porte sur des problèmes qui requièrent une intervention plus conséquente : retard scolaire, retour sur des notions antérieures non acquises, reconstruction complète d'une séquence de cours, etc.</p>	<p>Une remédiation immédiate est pleinement intégrée dans le dispositif d'enseignement-apprentissage.</p> <p>Elle porte sur « des difficultés, des erreurs, des blocages ponctuels, c'est-à-dire des problèmes qui ne nécessitent pas une intervention conséquente. Ainsi, la remédiation immédiate est un ensemble de méthodes, d'attitudes et d'actions pédagogiques et /ou didactiques contribuant à apporter une aide ciblée à l'élève rencontrant des difficultés spécifiques, après un diagnostic de l'enseignant » (Hirsoux, 2006).</p>

- La gestion de l'erreur dans l'évaluation selon l'approche par compétences

- Dans le cadre de l'évaluation des compétences, l'erreur = indicateur dans le processus d'apprentissage. Elle est une partie intégrante de l'acte d'apprentissage.
- La gestion de l'erreur s'inscrit dans la démarche de remédiation.
- Un diagnostic des difficultés comprend quatre étapes principales :
 - 1. le repérage des erreurs** : il s'agit de pointer l'erreur;
 - 2. la description des erreurs** : il s'agit de les décrire, en regroupant éventuellement des erreurs similaires;
 - 3. la recherche des sources des erreurs** : il s'agit de rechercher le mécanisme déficient chez l'apprenant et d'essayer de trouver ce qui a pu causer ces insuffisances;
 - 4. la mise en place d'un dispositif de remédiation** : on émet des propositions pour remédier à ces insuffisances et on propose une stratégie de remédiation.



- La communication des résultats

Communication avant ou au cours de l'évaluation ou de la remédiation

- La communication qui sous-tend tout projet refondateur est un volet important de l'évaluation et de la remédiation.
- Cette communication peut prendre deux formes : la communication interne (classe) et la communication externe (en dehors de la classe).
- La classe constitue une communauté d'apprentissage où les élèves doivent apprendre à réussir ensemble.
- Sous ce rapport, la communication avant et au cours de l'évaluation ou de la remédiation peut porter sur :

Le relevé des types d'erreurs, les axes de remédiations, les groupes de remédiations (groupes de besoin)

La formulation des consignes et le décryptage des différents types de consigne

Les codes de correction symboles (chiffres, lettres, symboles (flèche) mathématiques, icônes, barèmes de correction

Les réactions et préoccupations des élèves pour les aider à être en confiance

Les réactions et préoccupations des élèves en rapport avec les situations d'évaluation et de remédiation proposées

Le partage des outils d'auto ou co-évaluation dans un groupe de besoins ou avec un tuteur

L'élucidation de diagnostics de l'enseignant avec l'élève à travers des questions / réponses

Communication après l'évaluation ou la remédiation

- Échanger avec l'apprenant est aussi une manière de garantir une évaluation et une remédiation au service de l'amélioration des performances de ces apprenants. C'est dans cette dynamique de communication que les apprenants pourront prendre pleinement conscience de ce qui leur reste à parcourir pour réussir à atteindre les objectifs et l'aide que peut lui apporter son enseignant et/ou ses pairs.
- La nécessité pour les apprenants de comprendre les énoncés d'accompagnements, l'appréciation générale, synthétique et les annotations de l'évaluateur ou personnes ressources, etc.) ;
- La compréhension, le traitement et l'utilisation des outils et des documents de liaison (fiches de liaison, cahiers de leçons, de devoirs de rédaction, de compositions) qui doivent être reconfigurés pour permettre d'être de véritables outils d'information au service de l'amélioration des performances scolaires.